Pétition en faveur d'un débat public sur l'avenir de la régie des eaux de Joyeuse

La Régie des eaux de Joyeuse est un élément de la commune reconnue comme positif dans le rapport de la Cour des comptes en 2020. Sa situation financière excédentaire nous permet d'envisager des travaux importants d'entretien et de rénovation des réseaux. Sa gestion par la commune depuis 1996 a permis la maîtrise du prix de l'eau et la planification des travaux.

Demain la maire de Joyeuse et une partie des élus entendent transférer sa gestion au SEBA en deux étapes : le conseil de l'eau le 28 février 2022 et le conseil municipal le 7 mars 2022.

Considérant l'importance du choix à faire pour l'avenir de Joyeuse.
Considérant l'absence de ce point lors du débat pour les élections municipales.
Considérant l'absence totale d'information à destination des habitants de Joyeuse.
Considérant l'importance de ce choix pour le budget de chaque habitant.
Par la signature de la présente pétition nous demandons au Maire de Joyeuse :

- La publication d'informations sur la situation et l'explication de son choix.
- L'organisation d'un débat public.
- L'organisation d'un référendum local pour laisser la population exprimer son choix.

Pour signer la pétition vous pouvez :

- Signer les feuilles présentes dans certains commerces.
- Venir à la rencontre d'élus porteurs de la pétition.
- Au moment de l'échange public auquel nous appelons à Joyeuse (date et lieu à préciser).
- En adressant un courriel indiquant votre volonté de signer la pétition à l'adresse undebatpourlaregie@gmail.com

NOM	Prénom	Adresse postale	courriel	signature

Pétition « Un débat public sur l'avenir de la régie des eaux de Joyeuse »				
NOM	Prénom	Adresse postale	Courriel	Signature